



Bulletin Officiel

N°6988 Mercredi 15 novembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ATTIJARI BANK

2

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AeTECH

3

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023-2

5

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023-2

6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

12

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 06/11/2023*)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- FCPR OFFICE NATIONAL DES POSTES

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2023

- SICAV AMEN
- SICAV AVENIR
- SICAV PROSPERITY

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ATTIJARI BANK

Siège social : Rue Hédi Karray – N° 24 – Centre Urbain Nord – 1080 - Tunis

Les actionnaires de la Banque Attijari de Tunisie – Attijari bank, sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra **le Mardi 28 Novembre à partir de 8h30 du matin**, au siège social de la banque, sis au 24 rue Hédi KARRAY – Centre Urbain Nord – 1080 – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes relatifs à la proposition d'augmentation du capital social réservée au personnel actif de la banque et de ses filiales avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
2. Augmentation du capital social réservée au personnel actif de la banque et de ses filiales par l'émission de nouvelles actions et suppression du droit préférentiel de souscription ;
3. Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration ;
4. Modification des statuts de la banque ;
5. Pouvoir en vue des formalités.

Les titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sur justification de leur identité. Ils peuvent se faire représenter par un autre actionnaire, ou par un mandataire, au moyen d'un pouvoir dont l'imprimé est disponible à la Direction Juridique sise au 24 rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord – 1080 - Tunis, à retourner dûment signé trois (03) jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée à la même adresse.

Les documents afférents à la présente Assemblée Générale Extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la banque durant les horaires de travail et dans les délais légaux.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**AeTECH**

**Siège Social : 03, Rue des Métiers, la Charguia II, BP 290-2035 Zone Industrielle
Ariana Aéroport Tunis Carthage**

La Société AeTECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 3^{ème} trimestre 2023.

(en Dinars)	3T/2023	3T/2022	Var	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022	Var	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 685 829	1 882 241	-10,4%	4 367 062	5 922 097	-26%	7 955 547
CHIFFRE D'AFFAIRES SOLUTIONS	333 145	301 191	11%	801 276	1 676 667	-52%	2 410 745
CHIFFRE D'AFFAIRES ADVANCED-e-SERVICES	1 352 684	1 560 053	-13%	3 563 786	4 224 433	-16%	5 508 880
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	-	20 997		2 000	20 997		35 922
CHARGES FINANCIERES NETTES	102 081	99 096	3%	426 094	391 427	9%	506 306
CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 815 745	1 948 991	-7%	4 816 292	5 927 226	-19%	7 709 516
DONT CHARGES DE PERSONNEL	278 849	315 927	-12%	963 714	932 953	3%	1 324 681
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	188 217	222 144	-15%	645 600	640 033	1%	924 811
EBITDA	- 129 916	- 66 750		- 449 230	- 5 129		246 031
Marge d'EBITDA	-8%	-3,5%		-10%	-0,1%		3%

Les indicateurs consolidés ont été élaborés à partir de la Comptabilité Générale.

Les chiffres au 30/06/2023 sont en cours d'audit.

Chiffre d'Affaires :

Au cours du troisième trimestre 2023, Aetech a vu son chiffre d'affaires consolidé diminuer de 26% par rapport à la même période en 2022 pour s'établir à 4 367mTND.

Le chiffre d'affaires de l'activité "Solutions" de 801mTND, en baisse de 52% par rapport au 3ème trimestre 2022, cette baisse s'explique par le retard de facturation des projets en cours suite aux nouveaux délais de livraison imposés par les constructeurs et au retard de concrétisation des nouveaux bons de commande.

Le chiffre d'affaires de ADVANCE-e-SERVICES quant à elle a atteint 3 563mTND de chiffre d'affaires réalisant ainsi une diminution de 16% par rapport à 2022.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitations consolidées (hors amortissements et provisions) d'Aetech enregistrent une diminution de 19% au troisième trimestre 2023 par rapport à la même période en 2022 pour s'établir à 4 816mTND.

Les charges de personnels consolidées ont enregistré une légère augmentation de 3% pour atteindre 963mTND au cours des neuf premiers mois de l'exercice.

Les autres charges d'exploitations consolidées ont enregistrées une légère augmentation de 1% par rapport à la même période en 2022 pour atteindre 645mTND.

EBITDA :

Au terme du troisième trimestre de l'année, la marge d'Ebitda est négative et s'établit à -10% contre -0,1% par rapport à 2022.

Charges financières :

Les charges financières nettes consolidées d'Aetech ont augmenté de 9%. Elles passent de 391mTND à 426mTND.

2023 - AS - 1281

AVIS DES SOCIÉTÉS

NOTATION DEFINITIVE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

**Emprunt Obligataire
«TLF 2023-2»**

Tunisie Valeurs, l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération d'émission de l'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » porte à la connaissance du public que l'agence de notation Fitch Ratings a publié sur son site en date du **10/11/2023** la notation définitive relative à cette émission. Ainsi, ledit emprunt est noté à long terme **BBB** - (tun) selon l'échelle de notation de l'agence.

Ci-après le lien de cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768#securities-and-obligations>

2023 - AS - 1282

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«TLF 2023-2»**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **26/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/08/2023** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,70% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans. La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2023-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **22/11/2023** et clôturées sans préavis au plus tard le **08/01/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **19/01/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/11/2023** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 375 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 60 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 82 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 25 millions de dinars par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **08/01/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **08/01/2024** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **TLF 2023-2** » seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable sur 5 ans : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1**. Il est à préciser que la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de **100 000 obligations**.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **08/01/2029**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **8 janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **08/01/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,70%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'octobre 2023 à titre indicatif, qui est égale à 7,880% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,380%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «TLF 2023-2» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **3 juillet 2023**, Fitch Ratings a baissé d'un cran la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, la ramenant à **BBB - (tun)** avec maintien de la perspective **stable**. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-action-on-tunisian-nbfis-national-ratings-following-sovereign-downgrade-03-07-2023>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **24/10/2023** la note **provisoire** à long terme **BBB - (EXP) (tun)** à l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « TLF 2023-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TLF 2023-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « TLF 2023-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **07/11/2023** sous le n°**23-1110** et du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **10/10/2023** sous le n°**23-006**.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, Amen Invest, Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

2023 - AS - 1274

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	115,617	115,636
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	160,584	160,615
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	132,887	132,910
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	144,385	144,411
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	138,307	138,329
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	141,037	141,065
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	126,312	132,858	132,880
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	53,425	53,434
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	39,035	39,042
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	132,854	132,879
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	116,563	116,583
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	116,366	116,387
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,597	20,601
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	141,636	141,665
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	BH INVEST ****	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	137,964	137,986
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,265	13,266
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	197,727	197,763
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,128	13,130
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	111,975	111,995
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	115,797	115,819
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	16,138	16,141
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	-	101,448	101,472
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,168	2,171
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	71,036	71,045
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	146,599	146,590
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	107,381	107,324
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	123,447	123,465
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	153,254	153,184
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	582,725	582,620
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	148,905	148,088
32	FCP KOUNOULZ	TSI	28/07/08	191,998	196,631	196,713
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	101,743	101,825
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,046	144,050
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	171,859	172,051
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	156,224	156,386
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	24,207	24,257
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	102,602	102,861
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,070	1,070
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,062	1,063
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 480,742	2 485,811
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	241,676	242,394
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,145	3,142
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,810	2,810
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	53,033	52,799
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,435	1,436
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,224	1,228
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,219	1,221
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,135	15,415
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,301	11,405
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	14,628	14,971
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 076,080	5 100,542
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	91,214	91,318
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,236	1,239

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	111,722	111,739	
56 AMEN PREMIÈRES SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	101,058	101,072	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	108,157	108,176	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	105,634	105,653	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	106,924	106,944	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	110,760	110,778	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	107,332	107,351	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	104,859	104,879	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV *	-	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	108,074	108,092	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	108,866	108,889	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	106,737	106,757	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	106,521	106,540	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	105,182	105,202	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	107,782	107,793	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	105,171	105,189	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	102,235	102,247	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	109,058	109,077	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	104,702	104,719	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	114,513	114,530	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	106,743	106,767	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	110,785	110,804	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	106,640	106,669	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	1 008,896	1 009,066	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	109,908	110,054	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	61,106	61,237	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	109,350	109,404	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,737	17,750	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	322,710	323,180	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 228,697	2 229,267	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	68,852	68,904	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,223	55,262	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,438	108,442	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,353	11,254	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,196	16,224	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	17,120	17,111	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,128	15,120	
92 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	101,772	102,042	
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	88,831	88,866	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	92,772	92,823	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,389	105,468	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	95,721	95,963	
97 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	10,635	10,657	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	100,056	100,585	
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	74,616	74,731	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	87,954	87,983	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	123,131	123,122	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	147,898	148,573	
103 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	149,964	152,314	153,465	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	198,293	199,167	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	186,755	187,832	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	179,251	180,198	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	24,949	25,308	
108 MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	En liquidation	En liquidation	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 727,255	10 747,624	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	143,440	143,002	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	95,174	95,718	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 755,219	4 804,196	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,587	10,599	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	170,812	171,315	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 101,147	11 188,656	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 396,365	10 403,920	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 624,125	10 644,023	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 500,210	10 520,086	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 365,160	10 384,838	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	122,566	122,743	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	995,406	1 000,584	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la « Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
61. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises -BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
43. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
44. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
45.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
46. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
47.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
55. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
58.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
59.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
60.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

61.Société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-	Route de Tunis Km 4 -3031 Sfax-	74 215 000
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*



Audit Accounting & Assistance

Société d'Expertise Comptable

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

**MESSIEURS LES SOUSCRIPTEURS DU FONDS D'ESSAIMAGE
« Office National des Postes », en cours de liquidation**

I- Rapport sur l'audit des états financiers :

1- Opinion sans réserves :

En exécution du mandat qui nous a été confié par le 55^{ème} Conseil d'Administration du 9 Octobre 2020, de la société « SAGES CAPITAL S.A », gestionnaire du Fonds d'Essaimage « Office National des Postes », nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds, qui comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif de 292 DT, y compris la perte de l'exercice s'élevant à 2.729 DT et une valeur liquidative Nulle.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Fonds d'Essaimage « Office National des Postes » au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et les variations de son actif net pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, conformément aux principes comptables des entreprises.

2- Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section <Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers> du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

3- Observation:

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes :

- Contrairement aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, le fonds d'Essaimage « L'Office National des Postes » qui est une copropriété de valeurs mobilières, ne comprend qu'un souscripteur unique ;

- Les participations affectées sur le Fonds « L'Office National des Postes » accusent au 31 décembre 2010 (date limite des affectations), un solde de 239.000 DT soit 47,80% du montant nominal du fonds. Ces affectations ne sont pas conformes à la législation relative aux sociétés d'investissement à capital risque et aux fonds communs de placement à risque et extension de leur champ d'intervention.

- Les liquidités et équivalents de liquidités ainsi que les placements très liquides, qui s'élèvent au 31 décembre 2022 à 292 DT, ne permettent pas au fonds de faire face à ses

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

S.A.R.L au capital de 85.000 DT

Rapport du Commissaire aux Comptes

Siège Social : B5-1, Immeuble International City Center 3 ,1082, Tunis - Tunisie.
Tel : +216 70 817 038 - Fax : +216 70 817 037 - E-mail : cabinet.aaa@planet.tn

Page 4/16

RC : B2440512004 - IF : 890638 L/A/M/000

engagements financiers vis-à-vis du gestionnaire du fonds, de la banque dépositaire et des honoraires du commissaire aux comptes.

4- Durée de vie du fonds:

Nous attirons l'attention sur le fait que la durée initiale du fonds était de 10 ans à compter de la date de signature du bulletin de souscription, soit en 28 Novembre 2006 et que cette durée pourrait être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an sur avis conforme du souscripteur, conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur du fonds.

Courant l'exercice 2016, un avenant au règlement en date du 21 décembre 2016 a été signé par le gestionnaire la Société « SAGES CAPITAL S.A » le dépositaire la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « BFPME » et après accord du souscripteur « L'Office National des Postes », fixant la durée du fonds à quinze années à compter de la date de libération des parts, soit une maturité au 27 Novembre 2021.

Le Conseil du Marché Financiers a, dans sa décision n°15 du 28 Juin 2022, agréé la liquidation du fonds « L'Office National des Postes » et la désignation de la société « SAGES CAPITAL S.A » entant que liquidateur du dit fonds.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

5- Rapport de Gestion:

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction de la société de gestion du fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion du gestionnaire (Rapport aux souscripteurs) par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, **ou** encore si le rapport de gestion du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du gestionnaire, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler A cet égard.

6- Responsabilités du gestionnaire :

Les organes de direction de la société de gestion du fonds SAGES CAPITAL SA, sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est aux souscripteurs du fonds sur proposition du gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la prorogation de la durée de vie du fonds et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'ils ont l'intention de liquider le fonds.

Il incombe à la société de gestion de communiquer les informations prévues par le règlement intérieur aux souscripteurs des fonds.

7- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes **ISA**, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Gérance, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Gérance du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons à la Gérance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 18 Septembre 2023

Waleed DRIRA


Audit Accounting & Assistance
85-1 - Imm. International City Centre 3
1087 Tunis
N° 290638 L
Tél: 70 817 037
Fax: 70 817 037

BILAN
(exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	<u>Au 31/12/2022</u>	<u>Au 31/12/2021</u>
ACTIFS			
AC 1 - Portefeuille titres		105	314
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		239 000	239 000
Dépréciation actions, valeurs assimilées et droits rattachés		-239 000	-239 000
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés nets de dépréciation	5-1-1	0	0
b - Obligations et valeurs assimilées	5-1-2	105	314
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		187	127
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités	5-1-3	187	127
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		292	441
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	5-1-4	18 886	18 686
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-1-5	8 356	5 976
TOTAL PASSIF		27 242	24 662
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	5-1-6	261 000	261 000
a - Capital		500 000	500 000
b- Sommes non distribuables		-239 000	-239 000
CP 2 - Résultats Reportés		-287 950	-285 221
a - Résultats Reportés des exercices antérieurs		-285 221	-269 010
b- Résultats Reportés de l'exercice		-2 729	-16 211
ACTIF NET		-26 950	-24 221
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		292	441

ETAT DE RESULTAT*(exprimés en Dinar Tunisien)*

	Note	<u>Exercice 2022</u>	<u>Exercice 2021</u>
<i>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</i>		14	30
a- Dividendes		0	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2-1	14	30
c - Revenus des autres valeurs		0	0
<i>PR 2 - Revenus des placements monétaires</i>		2	2
<i>Total des revenus des placements</i>		16	32
<i>CH 1 - Charges de gestion des placements</i>	5-2-2	0	13 603
<i>Revenu net des placements</i>		16	-13 571
PR 3 - Autres produits		0	0
CH 2 - Autres charges	5-2-3	2 745	2 641
<i>Résultat d'exploitation</i>		-2 729	-16 211
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>		-2 729	-16 211
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation		0	0
<i>Résultat net de l'exercice</i>		-2 729	-16 211

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 DECEMBRE**

	2022	2021
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	-2 729	-16 211
a - Résultat d'exploitation	-2 729	-16 211
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	0
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	0
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0	0
a- Souscriptions		
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
b- Rachats	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-2 729	-16 211
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début d'exercice	-24 221	-8 010
b - en fin d'exercice	-26 950	-24 221
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS (ou de parts)		
a - en début d'exercice	500	500
b - en fin d'exercice	500	500
VALEUR LIQUIDATIVE	0,000	0,000
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-100%	-100%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1. Présentation du Fonds :

(a) Présentation du fonds :

Le fonds « **L'Office National des Postes** » est un fond commun de placement collectif. C'est un fonds d'essaimage régi par la loi 2005-56 du 18 juillet 2005 et ses textes d'application et par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif.

Le fonds a été levé le 28 novembre 2006 pour une durée de 10 ans. Toutefois ce délai est prorogable d'une année renouvelable deux fois, sur avis conforme du souscripteur.

Courant l'exercice 2016, un avenant au règlement en date du 21 décembre 2016 a été signé par le gestionnaire la Société « **SAGES CAPITAL S.A** » et le souscripteur « **L'Office National des Postes** », fixant la durée du fonds à quinze années à compter de la date de libération des parts, soit une maturité au 27 Novembre 2021.

Le Conseil du Marché Financiers a, dans sa décision n°15 du 28 Juin 2022, agréé la liquidation du fonds « L'Office National des Postes » et la désignation de la société « SAGES CAPITAL S.A » entant que liquidateur du dit fonds.

Le montant initial du fonds a été fixé à **500.000 DT**, divisé en **500 parts** d'un montant nominal de **1.000 TND** chacune.

L'Office National des Postes, est le promoteur, souscripteur unique, de ce fonds.

La gestion du fonds a été confiée à la société de gestion de fonds « **SAGES Capital S.A** », régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes placement collectif.

(b) Objet du Fonds :

Le Fonds « **L'Office National des Postes** » a pour objet le renforcement des fonds propres d'entreprises innovantes avant la phase de démarrage effectif. Il intervient essentiellement comme un encouragement ou une assistance, accordé à des promoteurs issus du personnel du la « **L'Office National des Postes** » ou venant de l'extérieur et retenu par la cellule d'Essaimage, pour les inciter à créer des entreprises indépendantes ou à poursuivre une activité qu'elle exerçait elle-même auparavant.

(c) Rémunération du gestionnaire du fonds :

La gestion du fonds « **L'Office National des Postes** » a été confiée à la société « **SAGES Capital S.A** ». Sa rémunération est fixée conformément au prospectus d'émission du fonds et aux dispositions de l'article 10 du règlement intérieur du FCPR à **5% HTVA de la valeur initiale du fonds** et sont payables trimestriellement et à terme échu, jusqu'à la clôture de la période d'investissement.

A compter du 28 novembre 2016 les frais de gestion ont été amendés à **3% TTC de la valeur initiale du fonds**.

(d) Rémunération du dépositaire du fonds :

Le dépôt des actifs du fonds « **L'Office National des Postes** » a été confié à la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises « **BFPME** ». Sa rémunération est fixée à **0,15% HTVA de l'actif net du fonds** calculé en début de période et payables à terme échu.

Note 2. Faits marquants de l'exercice :

- **Le Conseil du Marché Financiers a, dans sa décision n°15 du 28 Juin 2022, agréé la liquidation du fonds « L'Office National des Postes » et la désignation de la société « SAGES CAPITAL S.A » entant que liquidateur du dit fonds.**

- **Les états financiers afférents à l'exercice 2022 ont été établis sur une base liquidative.**

Note 3. Référentiel comptable :

Les états financiers du fonds « **L'Office National des Postes** », arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ont été établis sur une base liquidative, et ce, suite à la décision de liquidation du fonds agréée par le Conseil du Marché Financier réuni le 28 Juin 2022.

Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par le fonds pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure :

Les éléments d'actif et de passif du fonds « **L'Office National des Postes** » sont évalués à la valeur de réalisation.

(b) Unité monétaire

Les états financiers du fonds « **L'Office National des Postes** » sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées par le fonds pour la préparation de ses états financiers peuvent être récapitulées comme suit :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

i- Prise en compte des placements

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat frais exclus. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

ii- Comptabilisation des revenus afférents aux placements

Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour leur montant net de retenues à la source au titre de l'impôt dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les intérêts précomptés sur les placements sur le marché monétaire, notamment les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, sont constatés au bilan pour leur montant net de retenue à la source au titre de l'impôt, dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source du fait que ces retenues sont effectuées à titre définitif et libératoire.

iii- Evaluation à la date d'arrêté des situations :

Les actions non admises à la côte de la BVMT sont évaluées à leur juste valeur. Cette dernière est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres, considérées et la valeur mathématique des titres.

Les actions non admises à la cote de la BVMT et qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées à leur valeur de marché, qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

La moins value potentielle est portée directement, en capitaux propres, en tant que « Sommes non distribuables ».

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

iiii Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 5. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :**5-1- Notes au bilan :****5-1-1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés**

Les placements en actions et en valeurs assimilées, accusent au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 un total de 239.000 DT.

Les dépréciations potentielles portent sur un total de 239.000 DT au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, soit des valeurs comptables nettes respectives nulles.

Cette rubrique peut être détaillée comme suit

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2022	Dépréciation	Valeur Nette Au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Société « CARTHAGE CALL CENTER »	40.000	<40.000>	0	0
Société « S.S.E.I.I.F »	33.000	<33.000>	0	0
Société « E-SYNERGIE »	65.000	<65.000>	0	0
Société « SEREP »	26.000	<26.000>	0	0
Société « FASTER LOGISTICS & SERVICES »	75.000	<75.000>	0	0
Total	239.000	<239.000>	0	0

5-1-2- Obligations et valeurs assimilées :

Les Obligations et valeurs assimilées du fonds « L'Office National des Postes » accusent un solde de 105 DT au 31 décembre 2022 contre 304 DT au 31 décembre 2021.

Au 31 décembre 2022, le solde des placements monétaires est constitué de 1 action SICAV Epargnant valorisées au cours de clôture de 105,206 DT.

5-1-3- Disponibilités :

Figurent sous cet intitulé, le solde des fonds disponibles au nom du fonds auprès de la Société Tunisienne des Banques et qui s'élèvent au 31 décembre 2022 à 187 DT contre 127 DT au 31 décembre 2021.

5-1-4- Opérateurs Créditeurs :

Figurent sous cet intitulé, les dettes du fonds envers le gestionnaire en l'occurrence la société « SAGES Capital S.A », le dépositaire ainsi que le CMF.

Les dettes envers le gestionnaire du fonds s'élèvent à 17.045 DT à fin 2022 et à fin 2021, envers le dépositaire des actifs du fonds à 1.440 DT à fin 2022 et à fin 2021 ainsi qu'envers le CMF à 402 DT à fin 2022 contre 202 à fin 2021.

5-1-4- Autres créditeurs divers :

Figurent sous cet intitulé, l'encours des charges à payer afférents aux honoraires du commissaire aux comptes qui s'élèvent à 6.561 DT à fin 2022 contre 4.181 DT à fin 2021 ainsi que des dettes fiscales de 1.795 DT au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

5-1-5- Capital « Montant du Fonds »:

Le fonds « L'Office National des Postes » est un fonds fermé, aucune opération de rachat ou de vente de parts n'a été opérée au cours de durée de vie du fonds qui est estimée à 15 ans (10 ans durée de vie initiale et avenant au règlement intérieur en 2016).

Le Conseil du Marché Financiers a, dans sa décision n°15 du 28 Juin 2022, agréé la liquidation du fonds « L'Office National des Postes » et la désignation de la société « SAGES CAPITAL S.A » entant que liquidateur du dit fonds.

Le montant initial du fonds peut être présenté comme suit:

Capital Initial	
Montant	500 000
Nombre de titres	500
Nombre des souscripteurs	01
Souscriptions réalisées 2022	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre de nouveaux souscripteurs 2022	0
Rachats effectués 2022	
Montant	0
Nombre de titres rachetés 2022	0
Nombre des souscripteurs sortants 2022	0
Autres mouvements 2022	
Plus ou moins values potentielles sur titres	0
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	0
Capital au 31-12-2022	
Montant	500 000
Nombre de titres	500
Nombre des souscripteurs	01

Les sommes non distribuables englobent la dépréciation sur titres de participation constatée.

Elles accusent un total de 239.000 DT au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 et peuvent être détaillées comme suit :

- la société « **CARTHAGE CALL CENTER** » à hauteur de 40.000 DT,
- la société « **S.S.E.I.I.F** » à hauteur de 33.000 DT,
- la société « **E-SYNERGIE** » à hauteur de 65.000 DT ;
- la société « **SEREP** » à hauteur de 26.000 DT ; et
- la société « **FASTER LOGISTICS & SERVICES** » à hauteur de 75.000 DT.

5-2- Notes à l'état de résultat :

5-2-1- Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Les revenus des placements SICAV s'élèvent à 14 DT à fin 2022 contre 30 DT à fin 2021.

5-2-2- Charges de gestion du fonds :

Les charges de gestion du fonds s'élèvent à fin 2022 à 0 DT contre 13.603 DT à fin 2021 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
La rémunération du gestionnaire	0	13 603
La rémunération du dépositaire	0	0

5-2-3- Autres charges :

Figurent sous cet intitulé, essentiellement, les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat qui s'élèvent à 2.380 DT à fin 2022 contre 2.260 DT à fin 2021 ainsi que la charge afférente à la rémunération du CMF qui s'élèvent à 200 DT à fin 2022 et à fin 2021.

6- Les engagements de financement en cours :

Néant.

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 Septembre 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Septembre 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **21.056.087,052 DT** et un résultat de la période de **901.755,395 DT**.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires : Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV AMEN, comprenant le bilan au 30 Septembre 2023 ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité:

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 30 Septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II.- Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2023, 21,01% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,01% au-delà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 16.631.532 DT au 30 Septembre 2023, et représente une quote-part de 78,99% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 1,01% en deçà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

ACTIF		Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	4.1	<u>15 623 129,314</u>	<u>14 122 247,477</u>	<u>15 760 748,389</u>
a	Action, valeurs assimilées et droits rattachés		156 735,291	1 100 146,352	-
b	Obligations et valeurs assimilées		15 466 394,023	13 022 101,125	15 760 748,389
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		<u>5 432 607,046</u>	<u>7 104 620,291</u>	<u>5 568 866,022</u>
a	Placements monétaires	4.2	1 008 402,637	1 998 930,129	1 013 594,937
b	Disponibilités	4.3	4 424 204,409	5 105 690,162	4 555 271,085
AC4	<u>Autres actifs</u>	4.4	<u>350,692</u>	<u>808,119</u>	<u>1 263,744</u>
TOTAL ACTIF			21 056 087,052	21 227 675,887	21 330 878,155
<u>PASSIF</u>					
PA1	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	<u>41 665,909</u>	<u>48 871,749</u>	<u>42 775,629</u>
a	Opérateurs créditeurs		41 665,909	48 871,749	42 775,629
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	<u>73 827,121</u>	<u>78 434,730</u>	<u>73 834,301</u>
a	Autres créditeurs divers		73 827,121	78 434,730	73 834,301
TOTAL PASSIF			115 493,030	127 306,479	116 609,930
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	<u>Capital</u>	4.8	<u>20 082 697,562</u>	<u>20 400 852,945</u>	<u>20 247 719,306</u>
CP2	<u>Sommes capitalisables</u>	4.9	<u>857 896,460</u>	<u>699 516,463</u>	<u>966 548,919</u>
a	Sommes capitalisables des exercices antérieurs		-	0,000	0,000
b	Sommes capitalisables de l'exercice en cours		857 896,460	699 516,463	966 548,919
ACTIF NET			20 940 594,022	21 100 369,408	21 214 268,225
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			21 056 087,052	21 227 675,887	21 330 878,155

**ETAT DE
RESULTAT**
(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022
PR 1	4.10	<u>273 057,166</u>	<u>811 312,200</u>	<u>192 835,124</u>	<u>646 307,126</u>	<u>872 982,007</u>
PR 2	4.11	<u>81 062,635</u>	<u>246 670,322</u>	<u>190 819,349</u>	<u>309 883,635</u>	<u>416 376,246</u>
		<u>354 119,801</u>	<u>1 057 982,522</u>	<u>383 654,473</u>	<u>956 190,761</u>	<u>1 289 358,253</u>
CH 3	4.12	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
CH 1	4.13	<u>- 45 442,481</u>	<u>- 137 057,807</u>	<u>- 53 398,478</u>	<u>- 146 882,367</u>	<u>- 193 132,342</u>
		308 677,320	920 924,715	330 255,995	809 308,394	1 096 225,911
CH 2	4.14	<u>- 13 256,736</u>	<u>- 35 028,601</u>	<u>- 21 280,760</u>	<u>- 41 026,943</u>	<u>- 53 394,733</u>
		295 420,584	885 896,114	308 975,235	768 281,451	1 042 831,178
PR 4		<u>- 128 615,738</u>	<u>- 27 999,654</u>	<u>- 46 379,980</u>	<u>- 68 764,988</u>	<u>- 76 282,259</u>
		166 804,846	857 896,460	262 595,255	699 516,463	966 548,919
PR 4		<u>128 615,738</u>	<u>27 999,654</u>	<u>46 379,980</u>	<u>68 764,988</u>	<u>76 282,259</u>
		<u>1 494,467</u>	<u>5 716,360</u>	<u>-</u>	<u>- 366,489</u>	<u>- 366,489</u>
		<u>9 272,862</u>	<u>10 142,921</u>	<u>470,552</u>	<u>5 691,138</u>	<u>13 980,927</u>
		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
		306 187,913	901 755,395	309 445,787	773 606,100	1 056 445,616

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 Au 31/12/2022
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	306 187,913	901 755,395	309 445,787	773 606,100	1 056 445,616
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	295 420,584	885 896,114	308 975,235	768 281,451	1 042 831,178
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	1 494,467	5 716,360	-	- 366,489	-366,489
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	9 272,862	10 142,921	470,552	5 691,138	13 980,927
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	-	-	-	-	-
AN2 <u>Distributions de dividendes</u>	-	-	-	-	-
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	- 4689946,555	- 1 175 329,598	- 109 535,439	- 3 995 146,712	- 4 164 087,411
a- <u>Souscriptions</u>	5 042 804,973	26 168 187,670	14 607 275,981	34 968 327,971	43 050 632,738
- <u>Capital</u>	4 644 340,950	24 459 759,035	13 719 226,994	33 145 729,862	40 620 573,472
- <u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	225 275,277	1 174 093,338	507 065,185	1 222 254,662	1 501 102,417
- <u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	173 188,746	534 335,297	380 983,802	600 343,447	928 956,849
b- <u>Rachats</u>	- 9732751,528	- 27 343 517,268	- 14 716 811,420	- 38 963 474,683	- 47 214 720,149
- <u>Capital</u>	- 8 997300,810	- 25 554 985,160	- 13 780 022,794	- 36 932 606,712	- 44 563 087,570
- <u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	- 433 646,234	- 1 226 197,157	- 509 424,844	- 1 361 759,536	- 1 646 393,471
- <u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	- 301 804,484	- 562 334,951	- 427 363,782	- 669 108,435	- 1 005 239,108
Variation de l'actif net	- 4383758,642	- 273 574,203	199 910,348	- 3 221 540,612	- 3 107 641,795
AN4 <u>Actif net</u>					
a- <u>En début de période</u>	25 324 452,664	21 214 268,225	25 491 805,358	24 321 910,020	24 321 910,020
b- <u>En fin de période</u>	20 940 694,022	20 940 694,022	21 100 369,408	21 100 369,408	21 214 268,225
AN5 <u>Nombre d'actions</u>					
a- <u>En début de période</u>	484 494	417 345	421 973	501 648	501 648
b- <u>En fin de période</u>	394 770	394 770	420 673	420 673	417 345
- <u>Valeur liquidative</u>	53,045	53,045	50,159	50,159	50,831
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	5,88%	5,82%	5,03%	4,62%	4,84%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2023

1- Présentation de la société

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 13 Juillet 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de Sicav Amen tenue en date du 08 mars 2018 avait décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis 01-01-2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que

l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées (1)	156 735,291
Obligations des sociétés (2)	3 471 500,587
BTA et obligations de l'Etat (3)	11 994 893,436
Total	15 623 129,314

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1) Actions et valeurs assimilées:

Code ISIN	Désignation	Prix de revient net	Valeur au 30/09/2023	En % de l'actif net
TN0003900164	FCP SMART EQUILIBRE	150 018,931	156 735,291	0,75%
TOTAL	TOTAL	150 018,931	156 735,291	0,75%

(2) Obligations des sociétés:

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 30/09/2023	En % de l'actif net
TN0003400348	AB 2009 CA	119 780,25	119 836,418	0,57%
TN0003400355	AB 2009 CB	86 517,71	86 538,506	0,41%
TN0003400405	AB 2010	26 650,00	26 805,201	0,13%
TN000340405	AMEN BANK 2010 SUB1	1 065 840,00	1 072 048,000	5,12%
TN0003600574	ATB 2009 TB1	50 000,00	50 836,000	0,24%
TN0003600574	ATB 2009/B1	100 000,00	101 672,000	0,49%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	80 000,00	84 393,600	0,40%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	300 000,00	322 948,800	1,54%
TNMA55MMDD46	ATL 2023 -1	200 000,00	210 080,000	1,00%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	200 000,00	202 767,342	0,97%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	250 000,00	259 052,000	1,24%
TN0004700712	ATL SUB2017	400 000,00	424 240,000	2,03%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	96 000,00	96 189,120	0,46%
TN000734078	SERVICOM16 (i)	50 000,00	56 571,482	0,27%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	200 000,00	209 268,000	1,00%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	200 000,00	204 825,600	0,98%
	TOTAL	3 424 787,95	3 528 072,069	16,85%
			-56 571,482	
			3 471 500,587	16,58%

- (i) L'encours SERVICOM de SICAV Amen de 50 000 DT est provisionné de 50 000 DT. Les montants des intérêts non réglés à SICAV Amen s'élèvent au 30 Septembre 2023 à 6 571DT (Intérêts calculés au taux initial) ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter en guise de garantie de paiement de l'emprunt, un nantissement au 1er rang de sa participation dans le capital des sociétés Servitrade SA (à raison de 3333 titres) et Servicom Industrie SA (à raison de 1667 titres), conformément aux dispositions de l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de la société Servicom SA en date du 18/07/2019.

(3) BTA et obligations de l'Etat:

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Code ISIN	Désignation	Prix de revient	Valeur au 30/09/2023	En % de l'actif net
TN0008000366	BTA10042024	481 500,000	493 409,836	2,36%
TN000800006	BTA052022	1 861 200,000	1 911 422,400	9,13%
TN0008000606	BTA13042028C	929 000,000	954 111,200	4,56%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	500 000,000	530 668,000	2,53%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	600 000,000	622 992,000	2,98%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	200 000,000	207 664,000	0,99%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	500 000,000	501 572,000	2,40%
TNIZ09015G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	500 000,000	501 660,000	2,40%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	2 000 000,000	2 044 144,000	9,76%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB 4EME T TF	750 000,000	798 984,000	3,82%
TN7PM93UZP50	EN 2022 CATB 4EME T TV	2 250 000,000	2 402 982,000	11,48%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	500 000,000	523 492,000	2,50%
TNVE955M6R90	EN 2023 CATB 3T TFIXE	250 000,000	250 910,000	1,20%
TNRS9CVT3SJ7	EN 2023 CATB 3T TV	250 000,000	250 882,000	1,20%
	TOTAL	11 571 700,000	11 994 893,436	57,28%

4.2- Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2023 à 1 008 402,637 DT et se détaille comme suit :

Pension livrée (a)	1 008 402,637
Total	1 008 402,637

(a) Pension livrée :

Désignation	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL021023A	BT	1 000 897,780	02/10/2023	7 756,958	1 000 897,780	1 008 402,637	9,00%	4,82%
TOTAL		1 000 897,780		7 756,958	1 000 897,780	1 008 402,637	9,00%	4,82%

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2023 à **4 424 204,409 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	4 424 204,409	21,13%
TOTAL	4 424 204,409	21,13%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 30-09-2023, **350,692 DT** contre **1 263,744 DT** au 31/12/2022. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/09/2023	Au 30/09/2022	Au 31/12/2022
Intérêt courus /compte rémunéré	350,692	808,119	1 263,744
Total	350,692	808,119	1 263,744

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2023.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 30/09/2023	Au 30/09/2022	Au 31/12/2022
Gestionnaire	11 483,962	12 108,025	11 709,107
Dépositaire	30 181,947	36 763,724	31 066,522
Total	41 665,909	48 871,749	42 775,629

4.7- Autres créditeurs divers:

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit

Désignation	Au 30/09/2023	Au 30/09/2022	Au 31/12/2022
ETAT	920,828	920,828	920,828
Retenue à la Source	53 119,468	63 498,241	48 144,254
Jetons de Présence	18 063,040	12 000,000	22 951,040
CMF	1 723,785	2 015,661	1 818,179
Total	73 827,121	78 434,730	73 834,301

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 s'élève à -273.574,203 dinars.

La variation du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2022	20 247 719,306
Souscriptions	24 459 759,035
Rachats	- 25 554 985,160
Frais de négociation de titres	-
VDE/emp.société	- 50 000,000
VDE/titres.Etat	500,000
VDE / titres OPCVM	6 716,360
+/-V réalisée emp.société	-
+/- V réal/titres Etat	9 000,000
+/- V réal/ titres OPCVM	1 142,921
+/- V report/oblig.société	50 000,000
+/- V report/titres.Etat	- 1 600,000
+/- V report/titres OPCVM	-
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	29 491,149
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	- 11 137,440
Régularisation des résultats incorporés au capital (A)	966 548,919
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	- 70 457,528
Capital au 30-09-2023	20 082 697,562

Le nombre de titres de Sicav Amen au 30-09-2023 est de 394 770 contre 417 345 au 31-12-2022.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2022	258
Nombre d'actionnaires entrants	7
Nombre d'actionnaires sortants	-22
Nombre d'actionnaires au 30-09-2023	243

4.9 Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat. Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Désignation	du 01/01/2023 au 30/09/2023	du 01/01/2022 au 30/09/2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022
Résultat d'exploitation	885 896,114	768 281,451	1 042 831,178
Régularisation du résultat d'exploitation	-27 999,654	-68 764,988	-76 282,259
Total	857 896,460	699 516,463	966 548,919

4.10 Revenus du Portefeuille titres:

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Dividendes	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations	224 976,302	648 028,942	134 156,938	307 762,351	475 758,807
Revenus des BTA	48 080,864	163 283,258	58 678,186	338 544,775	397 223,200
TOTAL	273 057,166	811 312,200	192 835,124	646 307,126	872 982,007

4.11- Revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des Certificats de dépôt	36 153,721	63 610,373	49 446,243	69 455,352	165 203,444
Revenus des Pensions Livrées	38 652,914	164 492,699	126 299,544	212 911,354	212 911,354
Revenus de Comptes Rémunérés	6 256,000	18 567,250	15 073,562	27 516,929	38 261,448
TOTAL	81 062,635	246 670,322	190 819,349	309 883,635	416 376,246

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Ce poste présente un solde nul au 30/09/2023.

4.13 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018.
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente pour la partie rémunération du dépositaire. cette rémunération est constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN, AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, annulant et remplaçant la convention de dépôt précédente pour la partie distribution. Cette rémunération est constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de Sicav Amen

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	10 506,934	31 690,968	12 484,369	34 340,561	45 153,638
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	22 312,500	7 437,500	14 875,000	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	27 498,047	83 054,339	33 476,609	97 666,806	118 228,704
Total	45 442,481	137 057,807	53 398,478	146 882,367	193 132,342

4.14- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance du CMF	5 253,466	15 844,908	6 180,384	17 000,286	22 353,297
Sces bancaires et assimilés	3 745,203	3 762,807	4 744,483	4 755,291	5 360,693
TCL	26,067	2 908,886	704,853	2 020,326	2 729,703
Jetons de présence	4 232,000	12 512,000	9 651,040	17 251,040	22 951,040
Total	13 256,736	35 028,601	21 280,760	41 026,943	53 394,733

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 30 SEPTEMBRE 2023.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2023, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Septembre 2023.

Tunis, le 01 Novembre 2023

Le Commissaire aux comptes

P/ CMC – DFK International
Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 30/09/2023
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	914 640	928 140	935 452
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		194 073	94 291	146 160
b - Obligations et Valeurs assimilées		720 567	833 849	789 292
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		228 623	227 886	233 739
a - Placements monétaires	4-3	202 578	-	203 445
b - Disponibilités	4-9	26 045	227 886	30 294
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	526	895	380
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 143 788	1 156 921	1 169 571
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	3 278	3 294	3 055
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	17 904	15 556	20 253
TOTAL PASSIF		21 181	18 850	23 308
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 082 948	1 101 858	1 100 047
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	39 658	36 213	46 215
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		19	7	7
b - Sommes distribuables de l'exercice		39 640	36 207	46 209
ACTIF NET		1 122 607	1 138 071	1 146 263
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 143 788	1 156 921	1 169 571

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 30 Septembre 2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Notes</i>	<i>Période du</i> 01/07/2022 au 30/09/2023	<i>Période du</i> 01/01/2023 30/09/2023	<i>Période du</i> 01/07/2022 au 30/09/2022	<i>Période du</i> 01/01/2022 30/09/2022	<i>Période du</i> 01/01/2022 31/12/2022
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	16 442	52 499	14 565	48 459	62 677
a - Dividendes		3 600	13 264	-	6 932	6 932
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 842	39 234	14 565	41 527	55 745
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	3 954	10 436	3 614	10 110	13 555
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		20 396	62 934	18 180	58 569	76 231
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 990	-5 970	-1 998	-5 946	-7 958
REVENU NET DES PLACEMENTS		18 406	56 965	16 182	52 622	68 274
 <u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	- 5 991	- 17 334	- 5 626	- 16 421	- 22 070
 RESULTAT D'EXPLOITATION		12 415	39 631	10 555	36 201	46 203
 <u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	9	-	5	5
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		12 415	39 640	10 555	36 207	46 209
 <u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		0	-9	0	-5	-5
 * Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-22 847	-24 696	-1 384	8 240	6 428
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		4 103	8 093	2 599	-9 780	-9 199
* Frais de négociation de titres		-245	-1 037	-348	-1 687	-2 265
 RESULTAT NET DE LA PERIODE		- 6 573	21 991	11 423	32 975	41 167

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 30 Septembre 2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du</i> 01/07/2023 au 30/09/2023	<i>Période du</i> 01/01/2023 30/09/2023	<i>Période du</i> 01/07/2022 au 30/09/2022	<i>Période du</i> 01/01/2022 30/09/2022	<i>Période du</i> 01/01/2022 31/12/2022
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>					
<u>des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	12 415	39 631	10 555	36 201	46 203
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 22 847	- 24 696	- 1 384	8 240	6 428
c - +/- values réalisées sur cession de titres	4 103	8 093	2 599	- 9 780	- 9 199
d - Frais de négociation de titres	- 245	- 1 037	- 348	- 1 687	- 2 265
	-	- 46 197	-	- 31 876	- 31 876
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>					
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	549	-	330	330
* Capital	-	540	-	325	325
* Régularisation des sommes non distrib.	-	1	-	- 1	- 1
* Régularisations des sommes distrib.	-	9	-	5	5
b - Rachats	-	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 6 573	- 23 656	11 423	1 429	9 621
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 129 179	1 146 263	1 126 648	1 136 641	1 136 641
b - En fin de période	1 122 607	1 122 607	1 138 071	1 138 071	1 146 263
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	20 397	20 387	20 387	20 381	20 381
b - En fin de période	20 397	20 397	20 387	20 387	20 387
VALEUR LIQUIDATIVE	55,038	55,038	55,823	55,823	56,225
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	3,51%	1,92%	3,84%	2,90%	3,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 30/09/2023

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30 Septembre 2023, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2023, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Septembre 2023.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Septembre 2023, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à 914 640 DT contre 928 140 DT au 30/09/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
<i>Coût d'acquisition</i>	920 394	903 695	905 124
- Actions et droits rattachés	192 755	42 045	95 589
- Titres OPCVM	29 381	53 424	53 424
- Obligations et valeurs assimilées	698 258	808 226	756 111
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	-27 457	-949	-2 761
- Actions et droits rattachés	-28 147	-2 231	-4 667
- Titres OPCVM	84	1 053	1 814
- Obligations et valeurs assimilées	606	229	92
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	21 703	25 393	33 089
Total	914 640	928 140	935 452

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 16 442 DT pour la période allant du 01/07/2023, au 30/09/2023, contre un montant de 14 565 DT du 01/07/2022, au 30/09/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ème trimestre 2023	30/09/2023	3 ème trimestre 2022	30/09/2022	31/12/2022
- Revenus des actions	3 600	3 600	-	1 103	1 103
- Revenus des Titres OPCVM	-	9 664	-	5 829	5 829
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	12 842	39 234	14 565	41 527	55 745
Total	16 442	52 499	14 565	48 459	62 677

4-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste s'élève à 202 578 DT au 30/09/2023 contre un solde nul au 30/09/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Compte à terme STB			
Placement au 30/10/2023(Taux 9,8%) 90 jours	202 578	-	-
Placement au 02/01/2023(Taux 8,83%) 90 jours	-	-	203 445
Total	202 578	0	203 445

4-4Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 3 954 DT pour la période allant du 01/07/2023, au 30/09/2023, contre 3 614 DT du 01/07/2022, au 30/09/2022, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	3 ème trimestre 2023	30/09/2023	3 ème trimestre 2022	30/09/2022	31/12/2022
- Intérêts/ Placements à terme	3 954	10 436	3 614	10 110	13 555
Total	3 954	10 436	3 614	10 110	13 555

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/07/2023	
- Montant	1 101 937
- Nombre de titres	20 397
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	- 22 847
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	4 103
- Frais de négociation de titres	- 245
Capital au 30/09/2023	
- Montant	1 082 948
- Nombre de titres	20 397
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Sommes distribuables de l'exercice en cours	39 640	36 207	46 209
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19	7	7
Total	39 658	36 213	46 215

4-7Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023, à 3 278 DT contre 3 294 DT au 30/09/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
- Gestionnaire	549	554	18
- Dépositaire	2 729	2 739	3 037
Total	3 278	3 294	3 055

4-8Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/07/2023, au 30/09/2023, 1 990 DT contre 1 998 DT du 01/07/2022, au 30/09/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ème trimestre 2023	30/09/2023	3 ème trimestre 2022	30/09/2022	31/12/2022
- Rémunération du gestionnaire	1 693	5 087	1 700	5 064	6 778
- Rémunération du dépositaire	297	882	297	882	1180
Total	1 990	5 970	1 998	5 946	7 958

4-9Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023, à 26 045 DT contre 227 886 DT au 30/09/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
- Avoirs en banque	26 045	227 886	30 294
Total	26 045	227 886	30 294

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023, à 526 DT contre 895 DT au 30/09/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Dividendes à recevoir	348	348	348
Retenue à la source sur Obligations	178	547	32
Total	526	895	380

4-11 Autres Créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023, à 17 904 DT contre 15 556 DT au 30/09/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
TCL	43	- 3	2
Jetons de présence	7 633	6 950	9 517
Publicité et publications	3 519	3 321	4 452
Honoraires (CAC)	0	0	0
Rémunération DG	-	0	-
Autres créiteurs (CMF)	93	94	98
Etat retenue à la source	104	104	159
PUBLICATIONS DIVERSES	6 512	5 090	6 026
Total	17 904	15 556	20 253

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07/2023, au 30/09/2023, à 5 991 DT contre 5 626 DT du 01/07/2022, au 30/09/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ème trimestre 2023	30/09/2023	3 ème trimestre 2022	30/09/2022	31/12/2022
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)	1 519	4 086	1 131	3 890	5 021
- Redevance CMF	284	855	286	851	1 139
- TCL	82	213	99	234	290
- Jeton de présence	2567	7616	2 567	6 950	9 517
- Publicité & publication	1538	4563	1 538	4 478	6 016
- Rémunération DG	-	-	-	-	-
- Aures charges	0	-	7	17	87
Total	5 991	17 334	5 626	16 421	22 070

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

SICAV AVENIR

Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 30 Juin 1994
PORTEFEUILLE AU 30/09/2023
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	%Actif	% Actif Net
Actions			192 755,442	164 608,000	14,39%	14,66%
TN0007400013	CAR CEMENT	4 000	8 120,000	8 224,000	0,72%	0,73%
TN0007570013	EURO-CYCLES	2 500	47 065,040	32 930,000	2,88%	2,93%
TN0007510019	LAND'OR	6 000	39 205,000	33 000,000	2,89%	2,94%
TN0007630015	SOTIPAPIER	5 000	30 921,402	26 800,000	2,34%	2,39%
TN0006560015	SOTUVER	2 000	24 519,000	24 604,000	2,15%	2,19%
TN0002600955	STB	11 000	42 925,000	39 050,000	3,41%	3,48%
Titres emis ou garantit par l'Etat			534 327,700	551 231,525	48,19%	49,10%
TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2 AF	1 600	15 201,600	15 692,139	1,37%	1,40%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	152 567,869	13,34%	13,59%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	122 077,639	10,67%	10,87%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	2 000	200 000,000	207 717,596	18,16%	18,50%
TNZBXQU5RZ91	EPT NAT 3 2021 AF	100	950,000	1 013,718	0,09%	0,09%
TNSUXW7EBUQ0	EPT NAT 3 2021 AV	1 954	18 367,600	19 908,968	1,74%	1,77%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	49	4 704,000	5 074,510	0,44%	0,45%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	60	5 700,000	6 131,019	0,54%	0,55%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	100	9 400,000	10 136,160	0,89%	0,90%
TN5QHXZ8T348	EPT NAT 3 2021 BV	107	10 004,500	10 911,907	0,95%	0,97%
Obligations			163 930,000	169 335,259	14,80%	15,08%
TN0003400355	AMENBANK2009 B	500	3 310,000	3 310,000	0,29%	0,29%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	500	20 000,000	20 736,787	1,81%	1,85%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	36 000,000	37 523,725	3,28%	3,34%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	1 000	6 620,000	6 757,522	0,59%	0,60%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 B	700	28 000,000	28 265,311	2,47%	2,52%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	300	24 000,000	24 963,672	2,18%	2,22%
TNL6Z2LXMEP5	STBSUB 2021-1 D	100	10 000,000	10 495,934	0,92%	0,93%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	600	36 000,000	37 282,308	3,26%	3,32%
TITRES OPCVM			29 380,830	29 464,992	2,58%	2,62%
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	268	29 380,830	29 464,992	2,58%	2,62%
Total Général			920 393,972	914 639,776	79,97%	81,47%

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 Septembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 Septembre 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « **SICAV PROSPERITY** » pour la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total actif de 3.260.035 DT, un actif net de 3.207.489 DT et une valeur liquidative de 147.654 DT.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV PROSPERITY, comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « SICAV PROSPERITY » arrêtés au 30 Septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi

que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

- Nous attirons également l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV PROSPERITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 31 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
			Montants en	Montants en	Montants en
			Dinars	Dinars	Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	2 535 878	3 012 024	2 786 126
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		993 658	1 302 568	1 083 188
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		1 536 785	1 552 697	1 576 230
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		5 435	156 759	126 708
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET	AC2	724 157	1 022 928	953 498
	DISPONIBILITES				
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	644 971	354 954	257 815
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	79 186	667 975	695 682
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0	61 866	100 577
TOTAL ACTIF			3 260 035	4 096 818	3 840 201
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	6 864	7 074	5 740
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	45 682	81 426	30 990
TOTAL PASSIF			52 546	88 500	36 729
ACTIF NET			3 207 489	4 008 318	3 803 471
CP1	CAPITAL	CP1	3 130 052	3 912 887	3 703 293
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	77 437	95 430	100 178
CP2-B	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		80 522	111 814	122 845
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-3 085	-16 384	-22 667
ACTIF NET			3 207 489	4 008 318	3 803 471
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			3 260 035	4 096 818	3 840 201

ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2023 AU 30-09-2023

			Période du				
ETATS DE RESULTAT COMPARÉS		Note	01/07/2023	01/01/2023	01/07/2022	01/01/2022	01/01/2022
			au	au	au	au	au
			30/09/2023	30/09/2023	30/09/2022	30/09/2022	31/12/2022
			Montants en Dinars				
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	36 835	104 297	45 406	150 287	170 559
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		16 902	44 773	17 688	64 200	64 200
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		19 933	59 524	27 718	86 087	106 359
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	9 780	32 734	12 393	33 069	44 824
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		7 163	14 392	3 722	7 435	11 299
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		1 995	17 721	7 112	11 693	18 934
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		621	621	1 559	13 941	14 591
REVENUS DES PLACEMENTS			46 614	137 032	57 799	183 356	215 383
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-12 707	-39 748	-17 322	-53 611	-68 747
REVENU NET DES PLACEMENTS			33 907	97 283	40 477	129 745	146 636
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-5 687	-16 761	-6 017	-17 931	-23 791
RESULTAT D'EXPLOITATION			28 220	80 522	34 460	111 814	122 845
PR4	RÉGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-315	-3 085	-13 626	-16 384	-22 667
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			27 905	77 437	20 834	95 430	100 178
PR4-A	RÉGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		315	3 085	13 626	16 384	22 667
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-78 864	-36 047	76 568	24 392	46 377
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		0	22 185	11 172	-7 611	4 855
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-41	-214	-238	-608	-1221
RESULTAT NET DE LA PERIODE			-50 685	66 446	121 962	127 987	172 856

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2023 AU 30-09-2023**

DESIGNATION	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023 Montants en Dinars	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023 Montants en Dinars	Période du 01/07/2022 au 30/09/2022 Montants en Dinars	Période du 01/01/2022 au 30/09/2022 Montants en Dinars	Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	-50 685	66 446	121 962	127 987	172 856
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	28 220	80 522	34 460	111 814	122 845
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-78 864	-36 047	76 568	24 392	46 377
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	0	22 185	11 172	-7 611	4 855
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-41	-214	-238	-608	-1 221
AN2 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-13 123	-662 428	-583 394	-1 201 271	-1 450 987
SOUSCRIPTIONS	0	59 890	0	23 797	23 797
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0	41 000	0	17 100	17 100
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	0	8 277	0	2 665	2 665
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	0	10 284	0	3 637	3 637
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	0	329	0	395	395
RACHATS	-13 123	-722 318	-583 394	-1 225 068	-1 474 784
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-8 900	-496 600	-409 800	-875 700	-1 050 100
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-1 675	-97 749	-72 801	-146 324	-178 249
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-2 232	-124 555	-87 166	-186 264	-223 373
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-315	-3 414	-13 626	-16 779	-23 062
VARIATION DE L'ACTIF NET	-63 808	-595 983	-461 432	-1 073 284	-1 278 130
AN3 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	3 271 296	3 803 471	4 469 749	5 081 602	5 081 602
AN4-B FIN DE PERIODE	3 207 489	3 207 489	4 008 318	4 008 318	3 803 471
AN4 NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE	21 812	26 279	32 121	36 609	36 609
AN5-B FIN DE PERIODE	21 723	21 723	28 023	28 023	26 279
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	149,976	144,734	139,153	138,807	138,807
B- FIN DE PERIODE	147,654	147,654	143,037	143,037	144,734
AN5 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-6,14%	2,70%	11,07%	4,07%	4,27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV PROSPERITY est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 25 Janvier 1994.

La SICAV PROSPERITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources. Ayant le statut de société d'investissement à capital variable SICAV PROSPERITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021.

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) au terme de la convention de gestion signée entre les deux ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2023 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30/09/2023.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3-3 Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 5 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC 1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Code ISIN	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés			952 993	993 658	30,98%
ATTIJARI BANK	TN0001600154	900	30 907	37 256	1,16%
DELICE HOLDING	TN0007670011	3 100	49 873	39 060	1,22%
EUROCYCLE	TN0007570013	2 523	50 665	33 233	1,04%
LAND'OR	TN0007510019	1 299	8 579	7 145	0,22%
ONE TECH HOLDING	TN0007530017	7 322	64 808	62 501	1,95%
PGH	TN0005700018	7 124	76 490	48 871	1,52%
SAH LILAS	TN0007610017	11 000	97 565	92 521	2,88%
SAH LILAS DA 2023-1/35	TNG73XSR2TO7	11 000	2 788	2 420	0,08%
SFBT	TN0001100254	4 350	65 281	54 923	1,71%
SMART	TNQPQXRODTH8	4 732	100 555	70 038	2,18%
SMART TUNISIE DA 2023-1/5	TN7IDY8X60S8	4 732	20 111	18 455	0,58%
SOTIPAPIER	TN0007630015	7 943	48 847	42 574	1,33%
SOTUVER	TN0006560015	9 568	37 527	117 706	3,67%
SOTUVER DA 2022-2/11	TNXI9LTW0FO7	44	32	88	0,00%
STAR	TN0006060016	1 700	202 764	273 700	8,53%
TELNET HOLDING	TN0007440019	350	2 914	2 204	0,07%
TPR	TN0007270010	5 000	19 308	24 850	0,77%
UIB	TN0003900107	1 200	28 157	27 600	0,86%
UNIMED	TN0007720014	5 051	45 822	38 514	1,20%
AC1- B, Emprunts d'Etat			1 431 016	1 536 785	47,91%
BTA			1 431 016	1 470 593,357	45,85%
BTA 6% AVRIL 2024	TN0008000366	256	246 144	252 002	7,86%
BTA 6,3 MARS 2026	TN0008000622	567	521 330	537 145	16,75%
BTA 6.7% AVRIL 2028	TN0008000606	713	663 542	681 446	21,25%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA				66 191	2,06%
AC1- C. Autres Valeurs (Titres OPCVM)			5 436	5 435	0,17%
SICAV OPPORTUNITY	TN0001800572	50	5 436	5 435	
Total du portefeuille titres			2 389 445	2 535 878	79,06%

Les BTA en portefeuille, au 30/09/2023, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 30/09/2023, à **66 191 dinars** constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégrée dans le calcul du résultat net de la période.

Cette méthode d'étalement linéaire des décotes et surcotes constatées sur les BTA est appliquée par la « SICAV PROSPERITY » à partir du 29/01/2018 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date.

PR1 : Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **104 297 Dinars** du 01/01/2023 au 30/09/2023, contre **150 287 Dinars** du 01/01/2022 au 30/09/2022 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des actions	16 902	44 773	17 688	64 200	64 200
Revenus des Emprunts d'Etat	19 933	59 524	27 718	86 087	106 359
Total	36 835	104 297	45 406	150 287	170 559

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à **644 971 Dinars**, contre **354 954 Dinars** au 30/09/2022 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022	Montant au 31/12/2022
Bons du Trésor à Court Terme	294 350	253 952	257 815
Autres placements (Dépôt à terme)	350 621	101 002	0
Total	644 971	354 954	257 815

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Code ISIN	Nombre	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif Net
BTC 13 SEMAINES 19/12/2023	TN2Z2IQQW3F4	300	8,49	300 000	294 350	9,18%
Total				300 000	294 350	9,18%

AC2-A-2 Dépôt à terme :

Désignation	TAUX	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'Actif Net
DAT BIAT 22/09/2023	9	BIAT	1	350 000	350 621	10,93%
Total				350 000	350 621	10,93%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à **79 186 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/01/2023 au 30/09/2023 à **32 734 Dinars**, contre **33 069 Dinars** du 01/01/2022 au 30/09/2022 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus des Bons du Trésor à CT	7 163	14 392	3 722	7 435	11 299
Revenus des Certificats de Dépôt	1 995	17 721	7 112	11 693	18 934
Revenus des autres placements (DAT)	621	621	1 559	13 941	14 591
Total	9 780	32 734	12 393	33 069	44 824

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

Créances d'exploitation	Du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Du 01/01/2022 Au 30/09/2022	Du 01/01/2022 Au 30/09/2022
Sommes à l'encaissement/Vente des titres	0	61 866	100 577
Total	0	61 866	100 577

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à **52 546 Dinars**, contre **88 500 Dinars** au 30/09/2022 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022	Montant au 31/12/2022
PA1	Opérateurs créditeurs	6 864	7 074	5 740
PA2	Autres créditeurs divers	45 682	81 426	30 990
	Total	52 546	88 500	36 729

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/09/2023 à **6 864 Dinars** contre **7 074 Dinars** au 30/09/2022 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022	Montant au 31/12/2022
Gestionnaire	3 806	4 841	4 576
Dépositaire	3 058	2 233	1 164
Total	6 864	7 074	5 740

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/09/2023 à **45 682 Dinars** contre **81 426 Dinars** au 30/09/2022 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022	Montant au 31/12/2022
Etat, impôts et taxes	4 701	3 058	518
Redevance CMF	267	356	320
Provision pour charges diverses	13 978	15 815	17 506
Rémunération CAC	9 163	4 979	6 544
Jetons de présence	4 500	4 500	6 000
Dividendes à payer des exercices antérieurs	101	101	101
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	12 973	52 617	0
Total	45 682	81 426	30 990

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/01/2023 au 30/09/2023 à **39 748 Dinars**, contre **53 611 Dinars** du 01/01/2022 au 30/09/2022 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Rémunération du gestionnaire	11 730	36 691	15 990	49 487	63 459
Rémunération du dépositaire	977	3 058	1 333	4 124	5 288
Total	12 707	39 748	17 322	53 611	68 747

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/01/2023 au 30/09/2023 à **16 761 Dinars**, contre **17 931 Dinars** du 01/01/2022 au 30/09/2022 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2023 au 30/09/2023	01/01/2023 au 30/09/2023	01/07/2022 au 30/09/2022	01/01/2022 au 30/09/2022	01/01/2022 au 31/12/2022
Redevance CMF	821	2 569	1 120	3 465	4 443
Impôts et Taxes	108	365	178	498	623
Rémunération CAC	1 566	4 348	1 530	4 504	6 069
Jetons de présence	1 512	4 488	1 513	4 488	6 000
Contribution sociale de solidarité	0	200	0	200	200
Publicité et Publications	1 160	3 441	1 159	3 441	4 601
Diverses charges d'exploitation	520	1 350	518	1 335	1 855
Total	5 687	16 761	6 017	17 931	23 791

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/09/2023 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2023 (en nominal)

· Montant	2 627 900
· Nombre de titres	26 279
· Nombre d'actionnaires	43

Souscriptions réalisées (en nominal)

· Montant	41 000
· Nombre de titres émis	410

Rachats effectués (en nominal)

· Montant	496 600
· Nombre de titres rachetés	4 966

Capital au 30/09/2023

· Montant en nominal	3 130 052
· Sommes non Capitalisables(1)	2 172 300
· Sommes capitalisées (2)	412 896
· Nombres de titres	544 855
· Nombre d'actionnaires	21 723
	28

(1) : Les sommes non capitalisables s'élèvent à **412 896** Dinars au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/09/2023
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	516 444
1- Résultat non capitalisable de la période	-14 076
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-36 047
- +/- values réalisées sur cession de titres.	22 185
- Frais de négociation de titres	-214
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-89 472
- Aux émissions	8 277
- Aux rachats	-97 749
Total sommes non capitalisables	412 896

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/09/2023 à **544 855 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/09/2023
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	558 949
sommes capitalisées de l'exercice	100 178 (*)
Régularisation des sommes capitalisées l'exercice clos	-114 272
-Aux émissions	10 284
-Aux rachats	-124 555
Total des sommes capitalisées	544 855

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2022 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 18/05/2023 statuant sur les états financiers de l'exercice 2022 :

Rubriques	Montant au 30/09/2023
Résultat d'exploitation - Exercice 2022	122 845
Régularisation du résultat capitalisable	-22 667
Sommes Capitalisées-Exercice 2022	100 178

CP 2 Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 30/09/2023 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/09/2023
Résultat capitalisable de la période	80 522
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-3 085
Sommes Capitalisables	77 437

Note 6 : AUTRES INFORMATIONS :

6-1 Données par action :

Rubriques	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022
Revenus des placements	6,308	6,543
Charges de gestion des placements	-1,830	-1,913
Revenus net des placements	4,478	4,630
Autres charges d'exploitation	-0,772	-0,640
Résultat d'exploitation	3,707	3,990
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,142	-0,585
Sommes capitalisable de la période	3,565	3,405
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,142	0,585
Variation des +/- values potentielles/titres	-1,659	0,870
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1,021	-0,272
Frais de négociation de titres	-0,010	-0,022
Résultat net de la période	3,059	4,567

6-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	Montant au 30/09/2023	Montant au 30/09/2022
Charges de gestion des placements / actif net moyen	-1,155%	-1,186%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	-0,487%	-0,397%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	2,340%	2,474%
Actif net moyen	3 440 605	4 518 906

6-3 Rémunération du gestionnaire du dépositaire et des distributeurs

6-3-1 Rémunération du gestionnaire :

La gestion financière de SICAV PROSPERITY est confiée à la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce à compter du 01 Avril 2003. Celle-ci est notamment chargée de la gestion du portefeuille.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de gestion payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) a été portée de 0,30% TTC à 1,20% HT de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

La gestion administrative et comptable est confiée à TUNISIE VALEURS et ce, à partir de 03 janvier 2022.

6-3-2 Rémunération du dépositaire :

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de dépôt payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT a été portée de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

6-3-3 Rémunération des distributeurs :

La BIAT, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV PROSPERITY.

A noter qu'à partir du **15/07/2021**, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PROSPERITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV PROSPERITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions est prise en charge par le gestionnaire TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

6-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce depuis l'exercice 2016 suite au changement du type de la SICAV PROSPERITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation par une décision de l'AGE du 20 SEPTEMBRE 2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

6-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicités de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF à la BVMT à Tunisie Clearing ou définis par une loi un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du **1^{er} janvier 2018**.